

# Citeo accompagne 367 collectivités pour améliorer les performances de tri et de recyclage de 17 millions de Français

**Citeo révèle ce jour les noms de 367 lauréats de l'appel à projets lancé en 2024 pour optimiser le tri et la collecte des emballages ménagers et des papiers, à domicile comme en dehors. Une enveloppe de 91 millions d'euros est débloquée par l'éco-organisme pour faire de l'économie circulaire des emballages ménagers et des papiers une réalité partout et tout le temps.**

**1/4 de la population Hexagonale française pourra trier tous ses emballages en dehors de son domicile**

L'enveloppe de 91 millions d'euros mobilisée par Citeo permettra de déployer des solutions pour 17 millions de Français, et de développer la collecte hors foyer dans 25% du territoire national en installant 40 000 équipements dédiés. Ce financement doit permettre, à terme, une progression de 80 000 tonnes d'emballages recyclés (près de 5kg/habitant) supplémentaires par an. Une année hors norme pour cet appel à projets qui compte 3 fois plus de candidatures que les années précédentes.

« Nous constatons une mobilisation des collectivités locales en très forte hausse par rapport aux années précédentes, qui va nous permettre de toucher près d'un Français sur trois. », commente Jean Hornain, Directeur Général de Citeo. « Ce signal positif témoigne d'une prise en compte de plus en plus forte des enjeux liés à la collecte, au tri et au réemploi des emballages par de nombreux acteurs, au premier rang desquels les collectivités locales. C'est un saut de performance majeur pour la collecte hors foyer notamment, les projets soutenus permettront à un quart de la population de trouver un dispositif près de chez eux. » poursuit-il.

## Une série d'appel à projets portant sur quatre leviers d'actions prioritaires

La trajectoire actuelle en matière de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage des emballages ménagers appelle un saut de performance, pour répondre à l'urgence climatique et atteindre les objectifs nationaux et européens. En tant qu'éco-organisme de la filière REP emballages ménagers, Citeo soutient les acteurs économiques et les collectivités locales dans la mise en œuvre des solutions pérennes et de projets innovants pour accélérer en la matière. En 2024, Citeo a ainsi lancé une série d'appels à projets pour développer 4 leviers de performances prioritaires :

- **La collecte** des emballages, à travers le déploiement d'équipements améliorant leur captage, d'actions de communication visant à mobiliser les citoyens pour renforcer le geste de tri, ou l'accompagnement de dispositifs ayant fait leur preuve en matière de collecte, comme la tarification incitative ou la collecte séparée de certains emballages (les cartons par exemple).
- **La collecte hors foyer**, ou collecte des emballages ménagers consommés par les Français hors de leur domicile, à travers le déploiement de dispositifs de tri (colonnes d'apport volontaire, abris-bacs, corbeilles, bacs, etc.) dans des zones particulièrement concernées par la consommation de produits emballés (parcs et jardins, rues commerçantes, plages et sites touristiques, etc.).

- **Le tri**, à travers des projets permettant de diminuer la perte de matière en centres de tri, d'améliorer le captage des matériaux ou encore de permettre un meilleur pilotage des activités.
- **Le réemploi pour les professionnels de la restauration**, qui utilisent un grand nombre d'emballages – certains étant assimilés à des emballages ménagers –, à travers le développement du réemploi pour la vente à emporter, la conception ou la mise en place de parcs de contenants réemployables.

Anne-Sophie Louvel, Directrice opérations et territoires chez Citeo : “ Nous saluons nos partenaires collectivités locales pour leur implication et leur participation massive à cette vague d'appels à projets. Nous sommes à leur cotés pour soutenir leurs projets, financièrement mais également techniquement avec nos équipes régionales, afin de déployer toutes les solutions adaptées à chaque territoire grâce à nos expertises conjointes.”

### Résultats des appels à projets

Levier	Lauréats	Exemple de projet
<b>Collecte</b>	141 projets <a href="#">Voir le détail</a>	La communauté d'agglomération de La Rochelle : projet composé de plusieurs axes dont la mise en place de la tarification incitative, la suppression de la collecte en sac dans l'hyper-centre pour se tourner vers l'apport volontaire, la réduction de fréquence de collecte, et le déploiement d'un plan d'amélioration de la qualité du geste de tri par l'habitant.
<b>Collecte hors foyer</b>	169 projets <a href="#">Voir le détail</a>	A Marseille, le tri progresse en développant la collecte des emballages consommés hors foyer. Le projet vise le déploiement de dispositifs de tri dans divers types de lieux de consommation : parcs et jardins, plages, manifestation, établissements recevant du public (établissements scolaires, crèches, administrations...)
<b>Tri</b>	18 projets <a href="#">Voir le détail</a>	Le projet du centre de tri Altriane, situé à Salles-sur-Mer (17), porté par l'agglomération de la Rochelle, vise à augmenter le taux de captage de tous les matériaux triés, particulièrement les plastiques, de diminuer le taux de valorisable dans les refus, et de sécuriser la pureté des produits sortants.
<b>Réemploi dans la restauration</b>	39 projets <a href="#">Voir le détail</a>	La Métropole de Lyon (aussi lauréate des appels à projets collecte, hors foyer et tri) remplace les emballages à usage unique par des contenants réemployables pour la vente à emporter de commerces et évènements du territoire, ainsi qu'une étude sur le réemploi dans le portage à domicile.

### Contacts presse

[Citeo@havas.com](mailto:Citeo@havas.com) - Quentin Zimmerman – 06.44.26.51.41

### A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de

réemploi, de tri et de recyclage. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.